N° 28. **15 Octobre 1869** **IIme année**

LE PEUPLE POLONAIS

Organe de la Démocratie slave

JOURNAL BI-MENSUEL PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Fais ce que dois, — advienne que pourra !

Le prix d'abonnement :	Trimestre.	Semestre.	Annee.
Suisse	1 fr. 65	3 fr. —	5 fr. 40
Italie	1 » 70	3 » 10	5 » 70
France, Belgique, Allemagne. Pologne, pays Danubiens .	1 » 80	3 » 35	6 » 20
Espagne, Angleterre, Danemark, Turquie et Grece . . .	2 » —	4 » —	7 » —

Le prix du numero, 30 centimes.
Les lettres non affranchies seront rigourensement refusées.

L'argent et les demandes d'abonnement doivent être adresses :
A **Genève** au bureau de la Rédaction, 3, rue du Mont-Blanc;
A **Paris**, 16, rue Tournon, librairie de Luxembonrg, ou à M. Bronislas Gruczynski, 31, chaussee du Maine.
Tout actionnaire du journal et tout réfugié politique jouissent d'une remise sur le prix d'abonnement (le port non compris) en raison de 20 %.
La Rédaction accepte des *annonces* à insérer, à 25 centimes la ligne.

MODUS VIVENDI

Avec le dernier numéro, nous avons terminé l'article fondamental de notre publication, et, une fois nos lecteurs au courant de nos partis politiques avec toutes leurs nuances, ils sauront ce qu'ils ont à attendre de nous.

Avec ce même numéro nous avons achevé la partie théorique. Dans sa nouvelle phase, *le Peuple polonais* s'occupera de préférence des événements courants du monde slave. De plus, nous nous considérerons dans notre droit d'apprécier ces événements d'une manière toute laconique : nous appellerons ces événements, bons ou mauvais, persuadés que celui qui connaît nos partis et leurs tendances comprendra pourquoi ils nous réjouissent ou nous chagrinent.

Nous ne saurions dire jusqu'à quel point nous avons bien rempli notre tâche, mais nous savons que nous l'avons faite consciencieusement. Il peut s'y trouver des erreurs, mais il n'y avait pas de parti pris.— Aussi, si notre analyse des partis politiques a irrité ou attristé plusieurs de nos compatriotes, nous nous en réjouissons néanmoins en pensant que, pour bien juger une chose, il est indispensable de la connaître, et la Pologne, quelle qu'elle soit, a besoin d'être connue et appréciée; car, plus que tout autre pays, elle a besoin d'un secours *raisonné*.

Quelques-uns condamnent notre publication, soutenant que l'on ne devrait parler de la Pologne que *bien* ou *rien*. — Nous savons que l'on ne parle de la sorte que des morts, et tant qu'il nous restera un brin de foi en la résurrection de la Pologne, nous en parlerons toujours en bien comme en mal.

D'autres nous disent que cette interminable litanie des partis effraie les étrangers et les dispose mal pour la Pologne. — Certes, la diversité d'idées effraie les sots; ils voient dans le silence du troupeau une concorde salutaire. Tant mieux, que les sots soient contre la Pologne! Les rêveurs se sont inventés une Pologne fantastique et impossible; ils voudraient qu'au nom de cette vision tous les Polonais se tendent mutuellement les mains. — Tant mieux, que les rêveurs et les visionnaires soient contre la Pologne! Les merciers, les affairistes et les exploiteurs en général voudraient une Pologne pouvant leur servir de champ de bataille. — Nous n'avons nul besoin d'eux; qu'ils soient contre nous! Mais quant aux gens de raison et de cœur, ils ne pouvaient déduire de notre analyse que ceci : qu'il y a en Pologne des partis dont le triomphe concourrait au bonheur de ce pays et ferait avancer l'heure de l'affranchissement universel; qu'aider ces partis est du devoir et de l'intérêt de tout homme réfléchi et honnête. Et un tel secours n'est pas à négliger!

On nous dit encore que notre récit, au lieu de convaincre ceux qui s'égarent, les irrite et d'*indécis* qu'ils sont, fait des ennemis déclarés de la démocratie...

Nous n'avons à faire l'apprentissage de personne. Certes, il y a encore des Polonais se méprenant sur la doctrine de la démocratie, nous faisons une propagande à part pour eux; mais ceux-ci ne lisent pas notre feuille française, et par conséquent elle ne peut pas les *irriter*. Ceux qui la lisent s'en offensent, non pas pour l'avoir mal comprise, mais parce qu'ils ne la comprennent que *trop*...

Nous l'avons dit, il y a chez nous deux catégories de patriotes :

Les uns disent : « La Pologne nobiliaire et catholique, ou nous n'en voulons point! »

Les autres leur ripostent : « La Pologne justicière, égalitaire et libre, ou vous n'en aurez pas d'autre! »

Évidemment chercher à réconcilier ces deux antithèses serait de la peine perdue. Les uns ou les autres devraient céder ou être réduits au silence.

Napoléon Ier, qui se distinguait en général par son ignorance crasse sur la Pologne, disait: « Tout le malheur de ce pays est de ne pas avoir un *tiers-état* (c'est-à-dire de la bourgeoisie!)... En substituant au mot « tiers-état » le mot *tiers-parti*, Napoléon aurait l'air d'avoir dit quelque chose de sensé.

En effet, le lecteur a pu remarquer dans notre récit l'absence absolue de ce parti que nous y avons remplacé par des petits groupes isolés de ceux qui haïssent également la démocratie et l'aristocratie, la réaction et le progrès, la diplomatie et la révolution.

Mais tel n'est pas le vrai parti du juste-milieu.

Nos modérés se piquent d'inventer leurs propres petits idéals, et ils se jettent au travers du chemin des partis concrètes. Impuissants à produire quelque chose, ils empêchent la marche des autres, et éloignant ainsi l'heure du choc inévitable, ils éloignent aussi l'heure de la délivrance de la patrie.

Le véritable tiers-parti doit se prêter aux tendances extrêmes, et, en les apaisant, devenir ainsi un lieu neutre où ces extrémités pourraient trouver des points communs pour conclure, en leur nom, une alliance temporaire jusqu'à l'acquisition pour la patrie de ce qui est désirable pour tous. Un tel parti n'existe point en Pologne, et forts de la conviction que notre victoire est très-prochaine, nous ne nous plaignons guère de cette absence. Avec cela, notre discorde avec le parti diplomatique est si profonde, qu'il serait puéril de rechercher un accommodement.

Mais nous ne saurions trop regretter l'absence d'un tel parti neutre pour unir les nuances en discorde de notre démocratie.

En créant notre feuille, nous nous sommes quelque temps bercés de l'espoir de devenir un pareil centre réconciliateur.— En analysant les idées des partis, nous réfutions ce qui nous paraissait être erroné, mais avec circonspection; en parlant de nos adversaires, nous avons toujours eu soin de distinguer les patriotes qui se trompent des adroits qui trompent. — Mais ces derniers, les seuls qui avaient à redouter notre franchise, sont parvenus à nous déloger. On a fait peur aux timides; on a joué les sots; on nous a calomnié devant les simples; en un mot, les adroits nous forcèrent de borner notre rôle à celui de l'organe d'un parti, au lieu de celui de toute la démocratie polonaise.

Soit. Le parti auquel nous appartenons pense comme toute la démocratie; elle n'en diffère que par son idéal d'action. Réduits à ne servir que ce parti,— indirectement nous servons la pensée de toute la démocratie; prouvant la supériorité de son organisation, nous servons la cause commune. Il est donc de notre devoir de continuer notre œuvre, même dans ce cercle quelque peu restreint.

Mais en renonçant, pour le moment, à ce rôle réconciliateur, nous gardons l'espoir que d'autres ne se décourageront pas de notre insuccès,— et, dans cet espoir, nous enregistrons ici ces principes généraux qui, à notre avis, tôt ou tard, devront nécessairement réunir toutes les nuances de la démocratie polonaise.

Ainsi, au point de vue économique : l'Association démocratique demande que la terre, tous les matériaux et les instruments du travail soient reconnus propriété des communes.— Quelques démocrates ne veulent de la propriété communale que pour la terre; d'autres tiennent encore à la propriété individuelle absolue; d'autres encore voudraient se contenter de la dotation du sol pour ceux qui en sont privés, etc. Mais il n'y en a pas un seul qui voudraient maintenir le droit exclusif de la *szlachta* à l'exploitation, ou revenir à la corvée. Pourquoi donc ne pourrait-on pas, jusqu'à l'affranchissement international du pays, se mettre d'accord par l'adoption de la formule suivante :

« Toute la terre polonaise est reconnue, jusqu'à l'expulsion des envahisseurs étrangers, la propriété de tout le peuple, sous la condition que le premier acte de la révolution soit de réunir les délégués des communes pour statuer sur le mode de la propriété et de la possession? »

Au point de vue social : l'Association démocratique demande le droit des femmes à la dotation communale; elle demande à subor-

donner les églises au contrôle des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif du pays; elle veut de l'instruction intégrale, gratuite et obligatoire pour tous. — Quelques démocrates repoussent l'émancipation de la femme, comme une atteinte à la famille; d'autres voient dans le contrôle sur les églises un acte d'intolérance; d'autres repoussent l'instruction intégrale pour tous comme une utopie... Mais qui d'eux s'opposerait à un principe révolutionnaire ainsi formulé :

« Les délégués des communes statueront sur les lois de la famille, sur les rapports de l'Église et de l'État (sur le principe de la liberté de conscience absolue), ainsi que sur la question de l'instruction publique? »

Au point de vue politique : l'Association démocratique demande une république démocratique et sociale, politiquement indivisible, mais avec la pleine autonomie économique et administrative des communes. — Ses adversaires repoussent le socialisme ou ne veulent pas même des communes autonomiques, tandis que d'autres parmi eux voudraient une fédération des provinces (savoir même des *nations* récemment inventées!).

Voici un principe provisoire qui pourrait mettre d'accord tout le monde :

« La Pologne, intégralement affranchie de l'envahissement, confiera la déclaration sur ses formes politiques à la décision du peuple entier. »

Et une fois ce programme réconciliateur adopté par toute la démocratie, chacune de ses nuances serait libre de propager ses théories particulières, à condition de se soumettre au jour de l'action commune à cette formule adoptée par tous, et cela d'autant plus facilement que, à vrai dire, il ne peut y avoir d'autre issue : en définitive, ce sera toujours le peuple qui mettra un terme à toute cette discorde.

Aussi ce n'est plus sur les principes, mais sur la manière d'agir que s'appuie principalement cette discorde.

Mais ici encore, les difficultés sont plus apparentes que réelles. — Ainsi, l'Association démocratique tient à une révolution organique, ayant un programme déterminé et un centre d'action dirigé par un seul (un dictateur). —

Parmi ses adversaires, les uns ne veulent pas de la révolution, les autres la veulent avec un pouvoir collectif agissant par la voie des comités et des diétines.

Nous nous contentons de dire à ces premiers : Vous ne voulez pas de la révolution, car vous n'y avez pas foi; laissez-la faire à ceux qui y croient!

Et nous dirons à ces derniers : Vous avez peur de la dictature, nous ne nous fions qu'en elle; vous tenez à vos comités, nous n'avons crainte que d'eux. Donc, s'il nous est impossible de nous entendre pour marcher ensemble, qui nous empêche d'aller séparément vers le même but, mais y aller consciencieusement, sans haine ni lutte? — Signons cette convention : Si le peuple suit vos comités et vos parlements, sauvez-le à votre manière, nous vous aiderons; mais si le peuple adopte notre doctrine, — plaignez-le, mais ne vous jetez pas, par haine contre nous, dans le camp de la réaction. Un tel *modus vivendi*, pratiqué par des ennemis mortels, est obligatoire pour nous et pour vous; car, quoi qu'en disent les *adroits*, nos buts et nos vœux, en définitive, sont les mêmes.

Oui, nos idées diffèrent peu, et elles ont plus d'un point commun; pourquoi la démocratie polonaise ne pourrait-elle avoir un organe commun?

Nos amis et nos ennemis sont plus ou moins les mêmes, pourquoi ne pourrait-on pas avoir un centre commun de la démocratie polonaise, constitué des délégués de différents groupes démocratiques, et qui aurait pour toute mission : de repousser les attaques de nos ennemis, de faire connaître nos vœux à nos amis, et pour démasquer publiquement ceux qui, profitant de notre discorde, sous le manteau de l'impunité, se livrent à des actes honteux et affligeants pour toute la démocratie polonaise?

Non, sous ce rapport, notre insuccès ne nous décourage pas encore; nous gardons la foi que d'autres seront plus heureux, et nous saluerons avec enthousiasme quiconque s'en chargera.

LE COURRIER DE L'ORIENT

Pologne

(*P. russe*). — Tout marche du même train. — L'école principale polonaise à Varsovie (Szkola glowna) vient d'être transformée en une université russe, et ses professeurs doivent passer l'examen dans la langue des czars; ce n'est qu'un *tour* pour avoir le prétexte de renvoyer les professeurs polonais et les faire remplacer par ceux venus de la Russie.

— Avec la nouvelle année, le Code Napoléon (en vigueur dans le pays depuis 1807) doit être remplacé par celui de l'empire russe.

— Le clergé catholique en Lithuanie se prête en masse aux projets des czaristes en prêchant et en priant dans leurs églises en langue russe.

***

(*P. prussienne*). — La szlachta poznanienne se trouve si bien sous le régime civilisateur de M. de Bismark, qu'elle s'effraie outre mesure de tout mouvement de la démocratie polonaise pouvant déranger son *far niente*. Par la voie de son organe bien aimé, le *Dziennik poznanski*, elle injurie assez grossièrement toutes les nuances actives de l'émigration polonaise, ne gratifiant de sa protection que l'activité archéologique et archivistique de M. Plater (un comte polonais à Zurich). *Le Peuple polonais*, cela va sans dire, est devenu, sous la plume de la feuille nobiliaire, « un journal antipatriotique. » A défaut de preuves et de faits, le *Dziennik* se met à les inventer sans le moindre scrupule. Ainsi, en parlant du Congrès de Lausanne, il soutient que « le général Bosak-Hauké, ayant voulu parler de la Pologne, on lui a ôté la parole!... »

***

(*P. autrichienne*). — Le parti ministériel en Galicie, ayant le député Ziemialkowski à sa tête, crée son organe sous le titre de *Dziennik polski*; il doit combattre les tendances quelque peu hostiles au ministère du « Club des résolutionnistes, » en prêchant la confiance absolue dans l'amitié du ministère cisleitanien pour la Pologne. — Il se trouve que le dit club, ayant M. Sapieha pour initiateur et le journal *Kraj* pour organe, n'était fondé que pour combattre les tendances fédéralistes de la Société démocratique de Lemberg, et cela au nom de « l'opposition constitutionnelle au ministère, et sur la base de la *particularité nationale.* » Or, cette société aussi, conduite par M. Smolka et patronée par le *Dziennik lwowski*, n'était créée, à son tour, que contre la vraie démocratie!... Voici un fait peu connu, mais qui explique la *raison* de toute cette machination. — En 1867, s'est établi à Lemberg un nommé D...., ouvrier cordonnier de profession, originaire de la Pologne moscovite, et ex-émigré et ex-membre de l'Association démocratique polonaise en émigration. Simple et honnête ouvrier, tout en travaillant, et sans s'en douter peut-être, il parlait comme il savait du système social et économique développé dans notre Association. Peu à peu ses camarades y prirent du goût, et demandèrent à leurs patrons quelques améliorations. — Ceux-ci s'effrayèrent et coururent chez M. Goluchowski pour lui demander l'expulsion immédiate de « l'horrible émissaire. » Certes, M. Goluchowski ne se laissa pas trop prier; mais on avait compté sans les ouvriers. Ceux-ci se réunirent pour déclarer aux patrons qu'ils se mettraient en grève et refuseraient de travailler si D... était expulsé. Après mûre réflexion, les patrons cédèrent; M. Goluchowski céda aussi. Celui qui n'a pas voulu céder, fut... M. le prince Adam Sapieha. C'est qu'il a reconnu dans cette petite affaire « la carte de visite de la révolution! » il y a cru voir déjà l'arrivée de la démocratie d'action avec le « *sanguinaire* Mieroslawski... »

On créa donc vite, sous sa bénédiction, la société pseudo-démocratique de Smolka. Puis, une fois revenu à lui, Sapieha a eu peur même de son œuvre, et il lui opposa ses « résolutionnistes. » Ajoutez qu'il est très-bien avec le ministère!... Ainsi, le prince farceur se trouve comme le saint-esprit dans la Trinité divine; il émane du Père et du Fils : *Résolutionniste*, créateur de la démocratie de Lemberg et ami du ministère, — il combat cette démocratie, et il fait de l'opposition au gouvernement!

— L'affaire du couvent des Carmélites est avortée; les pieuses filles sont relâchées, l'évêque Galęcki est vivement félicité, le libéralisme autrichien est admiré, et le seul coupable qui reste, c'est le peuple de Cracovie...

Cependant ne nous en plaignons pas!

***

(*P. exilée*). — Le 17 Août dernier vient de mourir à l'Hôtel-Dieu à Paris, le colonel polonais Kurowski, âgé de 105 ans. Officier de la Légion d'honneur, il a été au service de la première République et de premier empire.

Ce dernier fait a fourni l'occasion au *Siècle* et au *Figaro* de constater la manière dont l'empire s'acquitte envers ses serviteurs, en les laissant mourir dans la misère.

Or, M. J.-B. Ostrowski, polonais, au service de l'administration impériale, si nous ne nous trompons pas, vient de lancer une circulaire accusant ces journaux de mauvaise foi, ainsi que M. Barni, comme l'auteur du livre intitulé : *Napoléon et son historien M. Thiers*; il défend l'empire et s'attaque à la République.

Jusque-là, rien de plus naturel pour un employé! et nous n'aurions pas à y intervenir, si M. Ostrowski n'avait pas cru devoir s'y poser comme Polonais :

« Nous n'avons aucun motif sérieux, dit-il, même un prétexte le plus futile pour reprocher au premier et au second empire un oubli douloureux et une ingratitude. Aux autres nous aurions le droit d'adresser ces reproches très-justement. »

Ces *autres*, c'est la République.

« Les amis de la première et aussi de la seconde République n'étaient pas si tendres pour nous. »

Tout cela peut être très-vrai. Mais M. J.-B. Ostrowski se trompe quand il confond les services que les Polonais rendaient aux républiques avec ceux qu'ils rendaient aux empires. Parmi les derniers, il se trouvait incontestablement beaucoup d'exaltés qui se trompaient, mais servant *la personne*, il est juste que leurs maîtres les récompensent; tandis que, ceux des Polonais qui se mettaient sous les drapeaux de la République, ne servaient qu'une *idée*. Or, l'idée étant vaincue, il n'y a naturellement personne pour assurer leur vieillesse...

En terminant, M. Ostrowski s'en prend à Czartoryski, lui reprochant aussi d'avoir oublié ses serviteurs. Ici nous sommes tout à fait d'accord avec lui : il est très-convenable que les Bonaparte et les Czartoryski récompensent leurs serviteurs. Quant à la République, elle récompense les siens en se rendant seulement victorieuse.

Aussi, nous recommandons particulièrement le zèle de M. J.-B. Ostrowski à l'attention de M. de Forcade la Roquette.

Les réfugiés polonais à Zurich, sous la signature de M. K. Niedzialkowski, avisent leurs compatriotes qu'un escroc, se donnant le faux nom de Pucilowski, mort en Sibérie, parcourt le monde, marquant partout son séjour par des vols et des tromperies. Il est d'une taille assez grande, âgé de 27 ans, les cheveux blonds quelque peu frisés, la figure un peu grêlée, le teint brun, et il porte les moustaches et une barbiche.

Bohême

Le nº 53 de la *Correspondance tchèque* vient de paraître sur le papier de couleur rose, en signe de triomphe national. « La liste entière des candidats proposés par le comité national l'a emporté sur nos adversaires, » dit le *Pokrok* de Prague. En vérité, c'est un réveil national complet, et il sera curieux de savoir comment l'Autriche s'en retirera?

Ces élections ont eu lieu le 22 Septembre, et *95 pour cent* des électeurs y ont pris part. 24 députés ont été élus à *l'unanimité* (Palacky, Hubicek, Rieger, Brauner et Klaudy parmi eux); 8 par la majorité de 100 à 200 voix contre 1 à 6 (Sladkowsky, Zeleny, etc.) Fric Joseph est élu à Prague même. — Qu'en dira M. Sonnenmann qui, lors du Congrès de Lausanne, soutenait avec fracas que la question tchèque « est inventée par la Russie et M. de Bismark? »

Hongrie

Un exemple de la manière dont les autorités publiques traitent les ouvriers hongrois.

M. de Wenckleim, le ministre de l'intérieur de la Hongrie, était à Vienne pour raisons politiques. On avait interdit, depuis des mois, toute réunion publique aux ouvriers de Presbourg, même toute fête destinée à collecter de l'argent pour la fondation d'une société de secours. A la fin ils envoyèrent à Vienne des délégués chargés de porter leurs plaintes devant M. de Wenckleim.— Notre illustre, nonchalament reposé, fumait son cigare; ils les accueillit avec cette polie rebuffade :

« Êtes-vous ouvriers? Travaillez-vous raide? Eh bien! que demandez-vous de plus? Vous n'avez pas besoin de sociétés, et si vous politiquez, nous nous occuperons de mesures à prendre contre vous. Je ne ferai rien pour vous, et les ouvriers peuvent grommeler à se désopiler la rate. »

Les délégués lui demandant si le bon plaisir de la police devait être encore la loi suprême, — le ministre libéral répondit :

« Oui, sous ma responsabilité! »

Après une longue et inutile explication, les ouvriers se retirèrent en disant au ministre :

« Puisque les questions d'État influencent sur le sort des ouvriers, *les ouvriers doivent s'occuper de politique, et certainement ils s'en occuperont.* »

(*L'International* de Brux.).

Le type de ce ministre hongrois est bien connu pour qui connaît l'aristocratie maggyare; ce qui est tout nouveau, ce sont ces ouvriers. Leurs dernières paroles surtout, pleines de bon sens, pourraient facilement servir à l'instruction de beaucoup de coryphées du socialisme exclusif.

Bulgarie

Quand, lors des conférences de Paris sur la question crétoise, quelques Bulgares habitant Bucharest ont présenté à cette Assemblée des puissances européennes une supplique « au nom de la nation bulgare, » en se donnant le titre ridicule des « notables du pays, » *le Peuple polonais* a très-bien jugé en mettant en doute la participation du peuple à cette manifestation stérile et humiliante. Son doute, il est vrai, ne se fondait que sur ce fait que les 99 % de la population bulgare ne savent pas lire... Or, il pouvait dire plus que cela : les 99 % de ceux mêmes *qui savent lire* n'ont aussi rien de commun avec ces *notables-là!*

Ces messieurs ne sont rien moins que les simples agents du czar, marchands trafiquant en Russie et avec les Grecs; ils se sont constitués en parti politique très-récemment et à propos de notre conflit religieux.

Vous savez que l'Église bulgare dépendait du patriarche grec à Constantinople, ce qui fait de lui un homme au service de trois couronnes : celle du padischach, celle du roi des Grecs et celle du czar, comme de notre prétendu protecteur. La population bulgare avait bien senti ce triple joug, et notre jeunesse s'est entendue pour le repousser; c'est à quoi s'opposa naturellement notre clergé. Dans cette dispute, les habitants des villes et des villages ont pris parti pour la jeunesse contre le clergé; les églises furent abandonnées, le clergé (pour la plupart grec) fut chassé, et l'on s'est entendu pour s'affranchir définitivement du patriarchat, et confier l'élection des curés aux communes. La Russie et la Grèce (royale) s'en effrayèrent, et pour ne pas perdre toute son influence sur notre malheureuse patrie, on créa de ces « notables, » une sorte de tiers-parti qui a l'air de faire de l'opposition au patriarche de Constantinople, en réclamant « un patriarche national pour la Bulgarie. » — Toute la combinaison de la Russie se réduit à ceci : « Grec ou Bulgare, pourvu qu'il y ait un patriarche, et que le peuple ne se débarrasse pas de l'influence du clergé. »

Ce parti russe improvisé n'a, du reste, aucune force rèlle, et leur nouvel organe, l'*Otetchestvo*, ne produit qu'un rire général, surtout depuis que notre parti national lui opposa le journal satirique le *Tiapan*. Quant à notre presse nationale, représentée par la *Narodnost* et la *Dunawska Zora*, elle gagne de jour en jour du terrain, et il faut espérer que la Bulgarie sera digne d'entrer un jour dans la confédération que *le Peuple polonais* propage avec autant de courage que de persévérance.

Russie

On ne parle à Saint-Pétersbourg que de la maladie de l'empereur, qui menace de devenir une véritable aliénation mentale. Le psychiatre Balinsky a été mandé au palais impérial plusieurs fois. A ce qu'il paraît, la maladie se manifeste par une mélancolie noire, ainsi que par la crainte d'être tué, crainte qui le poursuit sans cesse. Les balles de Karakosoff et de Berezowski n'avaient-elles pas tout à fait manqué leur but! D'autres disent que le fantôme de Mourawieff, le pendeur, y est aussi pour quelque chose.

Quoi qu'il en soit, il arrive journellement des accidents prouvant que l'existence de ce malheureux tyran n'est pas couleur de rose. Il y a quelque temps, ayant rencontré un invalide boiteux, vieux militaire de 1812, qui, voulant lui présenter une supplique, s'était approché trop brusquement dans une allée du jardin, le czar l'a pris pour je ne sais qui, et s'est mis à fuir, pâle et tremblant, en criant à tue-tête : « à l'assassin! à l'assassin! » — L'autre jour, il se jeta, le revolver chargé à la main, sur son aide-de-camp favori, M. Ryléew. — L'a-t-il pris pour le Ryléew du 14 Décembre (1825)? — Aussi, si j'étais un *Ryléew* je ne servirais pour rien à la cour!...

Mais voici encore un accident dont parle tout le monde; c'est la rencontre du czar avec un autre fou. — C'était un professeur d'un Institut impérial des jeunes filles, un certain Schell, et dont la délicate nature allemande n'a pas pu supporter la rudesse de notre « nihilisme. » — Le pauvre diable s'imagina être invité à une soirée littéraire de l'impératrice; il endossa son habit noir et se rendit au palais. Les gardes, habitués à voir les différents Tartuffes fréquenter les salons de la dévote czarine, ne s'opposèrent pas à son entrée, et il a pénétré ainsi jusque dans la salle où se trouvaient les dames d'honneur. A ce moment, le czar passait aussi chez son épouse. Étonné de voir cet étrange personnage inconnu, il l'interroge. Celui-ci, sans se déconcerter, lui répète sa prétendue invitation. — « Mais qui es-tu? » lui dit Alexandre déjà inquiet.

— « Je suis le feld-maréchal de l'armée féminine russe. »

Au lieu d'éclater en rires, notre fou couronné crie : aux assassins! et tombe évanoui; c'est qu'il a été sûr de voir un nouveau Karakosoff envoyé par les dames nihilistes!...

Au fond, tout le monde ici reste indifférent à ce dénouement d'un homme vain, qui n'est du reste qu'un jouet des événements et des hommes. Il n'y a que les courtisans qui s'en préoccupent, tournant déjà leurs flatteries du côté de czaréviche.— Vous savez que ce jeune homme, d'une intelligence très-médiocre, n'en fait pas moins l'espoir du parti de nos *slavophiles*, comme devant unir tous les Slaves dans un seul empire. Mais, je le répète, à part les courtisans et les slavophiles, personne ne s'en préoccupe.— Dernièrement, j'ai rencontré un général de la garde, jeune homme très-élégant ordinairement, et j'étais très-étonné de le voir négliger sa toilette.

« Ah! mon cher, me dit-il, il serait imprudent de se faire faire de l'uniforme neuf; nous sommes à la veille d'un changement de règne; il y aura donc... des réformes très-radicales dans nos uniformes et nos pantalons! »

Je ne sais pas s'il est vrai que le futur Alexandre III y pense déjà, mais les slavophiles lui prêtent le projet qui, à mon avis, ne serait pas tant bête. Il ne s'agit de rien moins que de la création d'un corps d'armée *slave*, composé des indigents et divisé en *régiments par nationalités*. Chaque année, le tiers du personnel serait congédié, gratifié d'une pension à vie et renvoyé dans sa patrie. — Qu'en dites-vous de cette propagande nouvelle?

Je termine ma lettre en vous demandant pardon de ne parler aujourd'hui que de la cour; d'autres nouvelles à une autre fois.

LES DEUX POLES

III

Voici à quoi a abouti le Congrès des ouvriers socialistes, internationalement associés et réunis à Bâle :

1° *Question de la propriété foncière.*

Le Congrès déclare que la société a le *droit* d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire rentrer le sol à la collectivité. Il déclare en outre qu'il y a aujourd'hui *nécessité* de faire rentrer le sol à la propriété collective.

2° *Question du droit d'héritage.*

Le Congrès s'étant prononcé pour la propriété collective, une telle déclaration serait illogique si elle n'était corroborée par celle qui va suivre : Le Congrès reconnaît que le droit d'héritage doit être complétement et radicalement aboli, et que cette abolition est une des conditions indispensables de l'affranchissement du travail.

En outre, le Congrès a reconnu la nécessité des *caisses de résistance* ainsi que des *cahiers du travail.*

Nous ne saurions que nous en réjouir, si la majorité du Congrès n'avait pas cru bon de passer outre la demande de ceux qui insistent, comme nous, que les questions sociale, économique et politique sont inséparables.— Par suite de cette étrange persistance, la question sociale, après le Congrès de Bâle comme avant, est restée dans un *statu quo* absolu, et nous ne pouvons qu'enregistrer ici les noms de ceux parmi les socialistes qui ont vaillamment exprimé, à Bâle, notre pensée là-dessus. Ce sont: *Appleghart*, de Londres; *Rittinghausen*, *Goegg* et *Liebknecht*, de l'Allemagne; *Bürkli*, de Zurich; *Flahaut*, de la France (si nous ne nous trompons pas?).

***

Voici à présent les *desideratas* inoffensifs des MM. les politiciens exclusivistes réunis au Congrès de Lausanne :

1° Le seul moyen de fonder la paix en Europe est la formation d'une fédération de peuples, sous le nom des *États-Unis d'Europe ;* le gouvernement de cette union (ah! il y en aurait un?) doit être républicain et fédératif, c'est-à-dire reposer sur le principe de la souveraineté du peuple et respecter l'autonomie et l'indépendance de chacun des membres de la fédération ; la constitution de ce gouvernement doit être perfectible; la fédération européenne doit garantir à chacun des peuples qui la composeront :

a) La souveraineté et l'autonomie;
b) La liberté individuelle;
c) La liberté du suffrage;
d) La liberté de la presse;
e) La liberté de réunion et d'association;
f) La liberté de conscience;
g) La liberté du travail sans exploitation.

(Veut-on dire que toute exploitation, directe ou indirecte, du travail d'autrui est condamnée? — Réponse dans la 3me question).

h) La responsabilité effective et individuelle de tous les fonctionnaires de l'ordre exécutif.

Aucun peuple ne pourra entrer dans la confédération européenne s'il n'a déjà le plein exercice : du suffrage universel (ne fut-ce que pour élire un empereur?), du droit de consentir et de refuser l'impôt (mais tous les peuples en ont, pourvu qu'ils le désirent!), du droit de paix et de guerre (la Suisse seule l'a dans toute l'Europe), du droit de conclure ou de ratifier les alliances politiques et les traités de commerce, du droit de perfectionner lui-même sa constitution. »

Il est évident que l'idéal de M. Lemonnier, rapporteur de cette question, ne va pas au delà d'une Europe transformée en une Suisse agrandie; il n'y ajoute, pour acquit de conscience, qu'un vœu platonique qu'on n'y exploite pas trop son prochain.

Comme but, c'est trop peu ; comme étape, c'est beaucoup trop. — Aussi la discussion s'engagea sur ce rêve entre les centralisateurs affirmant que pour vaincre les ennemis il faut prendre leur arme, la centralisation politique, et les fédéralistes qui croient au contraire, que pour vaincre un ennemi armé il faut jeter son épée...

2° Le Congrès déclare que la question polonaise et la question d'Orient doivent, comme toutes les autres, se résoudre pratiquement (?) par l'application la plus large du principe général de l'autonomie des peuples. En conséquence, et après avoir reconnu la nécessité d'une étude approfondie des intérêts divers et compliqués engagés dans ces questions, décide qu'une commission spéciale, composée de cinq membres, sera chargée de recueillir tous les documents relatifs à ces questions, charge le Comité central de nommer le président et les membres de cette commission. »

Le général Bosak-Hauké, rapporteur de cette question, s'est forcé vainement de faire comprendre qu'avant de penser aux États-Unis d'Europe il faut secouer le joug le plus monstrueux qui pèse sur la moitié de cette Europe. Il n'a parvenu qu'à convaincre ces messieurs qu'il serait bon pour eux d'étudier au moins ces questions. Mais on a dû céder à l'appétit germanique (représenté par M. Sonnemann) la Bohême...

Le général Bosak défendait bravement les droits de ce pays-là, mais nous regrettons qu'il n'ait pas plus accentué son discours bien senti par une démonstration plus manifeste de notre sympathie aux Tchèques.

Il pouvait laisser passer sans réponse l'absurde gaminerie de quelque élève du feu *Courrier français* et du *Figaro*, qui, ne connaissant d'autre Pologne que celle de Czartoryski, voulant blesser la démocratie polonaise, n'a prouvé que son ignorance crasse. Parisiens, on leur pardonne tout!... Mais M. Hauké, à notre avis, ne devait plus rester dans une assemblée où l'on insulte notre nation-sœur. — D'ailleurs, espérons qu'avec les études qu'ils se sont imposées, ces messieurs parviendront un jour à savoir que la Bohême n'est pas l'Allemagne.

3° Les conditions politiques suivantes sont indispensables pour qu'une réforme économique puisse être efficace :

Le gouvernement républicain fédératif;

Les lois votées directement par le peuple;

L'enseignement obligatoire et gratuit pour la partie éducative, et gratuit à tous les degrés pour les deux sexes;

L'abolition des armées permanentes, *remplacées par les milices* (sic);

L'abolition de tous les impôts indirects et leur remplacement par un impôt direct et progressif.

Les mesures économiques les plus urgentes sont :

a) L'abolition de tout monopole *industriel* et spécialement des monopoles des transports ; dans tout ordre de travail l'intervention du législateur, en vue d'écarter toute réglementation particulière de nature à porter atteinte aux principes fondamentaux du droit commun;

c) L'établissement de syndicats pour les ouvriers de tout ordre, aussi bien que pour *les patrons.* »

Ce qui veut dire, selon nous : le renvoi de la question sociale aux calendes grecques... Et cela au point que la motion très-modérée de M. Goegg, tendant à l'abolition du salariat, à la reconnaissance du sol comme un instrument (?) du travail, à la déclaration de l'héritage proportionnel au travail ; que cette motion fut repoussée et par le Congrès et par l'unanimité du Comité central!

Aussi, notre avis est qu'à Bâle comme à Lausanne la démocratie n'a décrété qu'une chose : le *statu quo!*

Sachons attendre encore une année.

Correspondance

A propos du Congrès de Lausanne. Un vieux ami de la démocratie polonaise, M. le docteur Guépin (de Nantes), nous fait honneur d'adresser une lettre que nous nous empressons de rendre publique, d'autant plus que, sauf quelques réserves, nous partageons sa manière de voir.

Nantes, le 7 Octobre 1869.

Mes frères,

Je pense comme vous que les questions politiques et sociales sont inséparables, et je crois qu'il est plus d'une déclaration acceptable par tous, qui peut les associer d'une manière indissoluble. Ainsi nous pouvons dire :

La société doit à tout être humain venant dans ce monde :

1° Dans l'enfance et l'adolescence, l'instruction scientifique et professionnelle, et l'instruction morale, c'est-à-dire *l'éducation ;*

2° Dans l'âge de force, la société doit à chacun de nous : place au crédit, place au travail;

3° La vieillesse du travailleur doit toujours trouver des égards, un refuge, un abri contre la misère et les maladies.

A mon sens, — cette déclaration si courte et si simple dit tout, sans inquiéter la liberté de qui que ce soit, si chatouilleuse qu'elle puisse être.

Mais de bonne foi, la morale est-elle enseignée dans nos écoles? Fait-on comprendre à nos enfants cette dignité, cette grandeur de l'humanité, qui nous sépare du règne animal, et que chacun doit respecter en soi et chez les autres? cette humanité que chacun de nous doit tendrement aimer?

Le travail, cet emploi des forces de la nature et de la force humaine, — force physique et force intellectuelle, — est-il bien compris par les élèves, bien expliqué par les maîtres? — Avouons-le : l'éducation nous manque à tous plus ou moins dans l'enfance et nous sommes obligés de la refaire dans l'âge adulte.

J'arrive à la deuxième question : Crédit signifie confiance; quelle confiance avoir à l'homme qui n'a rien appris de scientifique, très-peu de professionnel, et qui a reçu trop souvent l'immoral enseignement du mauvais exemple; à l'homme qui n'a pas été dressé en quelque sorte à respecter, honorer et pratiquer le travail et la morale? — Le crédit manque donc partout à l'adulte pauvre des deux sexes, c'est-à-dire qu'à sa force intellectuelle et physique il ne peut ajouter celle qui lui viendrait du *crédit*, du travail antérieur de la nature et de ses semblables.

Quant à la vieillesse, où trouve-t-elle, après le travail, le respect et les égards qui lui sont dûs? une retraite honorable? — Je vois çà et là quelques exceptions, mais la règle où est-elle pratiquée?

Je crois le communisme contraire à la morale, mais je crois que des diverses formes de la propriété collective, la forme *communale* et la *mobilisation* du sol auront des chances quand l'éducation des communes, quand l'éducation de tous sera plus avancée. Sous ce rapport, je crois que le Congrès de Lausanne avait de bonnes choses à dire, et qu'il s'est tu mal à propos.— Jamais la propriété collective ne s'établira par la *coercition*, mais elle offre des avantages en beaucoup de circonstances. Pourquoi négliger de la faire valoir?

Recevez l'assurance de mes estimes et de mon affection. — Votre concitoyen,

A. Guépin,
Européen de la province de France.

Pour la Rédaction : A. Szczęsnowicz et Ch. Brazewicz.

Genève — Impr. Pfeffer & Puky.